



Fiche d'information, 13.03.2026

Programmes de l'UE

De quoi s'agit-il ?

L'Union européenne (UE) soutient des programmes de financement en faveur de la recherche, de l'innovation, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse, des sports, de la culture et d'autres domaines. Des États non-membres de l'UE comme la Suisse peuvent y participer sous certaines conditions.

Depuis 2021, après l'arrêt des négociations sur un accord institutionnel, la Suisse s'était vu refuser l'association à d'importants programmes de coopération dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation (paquet Horizon 2021-2027 et Erasmus+ 2021-2027). Aujourd'hui, la Suisse peut de nouveau être associée aux programmes de l'UE grâce à l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA pour *European Union Programmes Agreement*) négocié dans le cadre du paquet « Stabilisation et développement des relations Suisse-UE (Bilatérales III) ».

Éléments principaux

L'EUPA pose le cadre juridique de la participation de la Suisse aux programmes de l'UE. Il englobe actuellement les protocoles relatifs à la participation aux programmes Horizon Europe, Euratom et Digital Europe et à l'infrastructure de recherche ITER (le tout réuni sous la désignation « paquet Horizon » 2021-2027), ainsi qu'à Erasmus+ et à EU4Health. Il ouvre également la possibilité d'une future participation à d'autres programmes de l'UE. À chaque nouvelle génération de programmes, la Suisse peut revoir à quels programmes de l'UE elle voudrait s'associer parmi ceux ouverts à la participation des pays tiers.

L'EUPA comprend deux parties : la partie générale contient les dispositions applicables à toutes les participations de Suisse aux programmes de l'UE. Les dispositions spécifiques à chaque programme se trouvent quant à elles dans les protocoles annexés à l'accord. Alors que la partie générale est de durée illimitée, les protocoles sont généralement renégociés pour chaque génération de programmes, comme cela était déjà le cas dans le passé. Ainsi, il est tout autant possible d'annexer de nouveaux protocoles à l'accord que de renoncer à renouveler des protocoles arrivant à expiration.

Mise en œuvre en Suisse

L'EUPA entrera en vigueur après la ratification du paquet Suisse-UE (Bilatérales III). Traité de façon anticipée en tant que partie du paquet Suisse-UE, il a cependant déjà été signé le 10 novembre 2025, ce qui permet son application provisoire avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. La Suisse est ainsi associée aux programmes Horizon Europe, Euratom et Digital Europe et peut de nouveau participer à ITER depuis le début de l'année 2026. De plus, l'accord ouvre la voie à une association à Erasmus+ et à EU4Health. Le Conseil fédéral demande au Parlement le financement nécessaire à Erasmus+ dans le cadre du paquet Suisse-UE (Bilatérales III). La participation au programme EU4Health est liée à l'entrée en vigueur de l'accord sur la santé, qui fait également partie du paquet Suisse-UE.

L'association permet aux chercheurs et aux innovateurs en Suisse de participer intégralement aux appels à projets des programmes Horizon Europe, Euratom, ITER et Digital Europe, mais aussi de diriger et de coordonner des projets. Leurs coûts de projets sont financés par la Commission européenne. En contrepartie, la Suisse verse chaque année une contribution obligatoire à l'UE.

Grâce à l'association, la Suisse a voix au chapitre concernant l'organisation de l'espace européen de la recherche et peut participer activement aux comités de programme.

Importance pour la Suisse

Les programmes d'encouragement de l'UE font partie des plus prestigieux programmes de formation, de recherche et d'innovation au monde. La participation de la Suisse aux programmes de l'UE pour la recherche et l'innovation a une longue tradition, et elle contribue depuis des décennies de façon déterminante à renforcer le pôle européen de la recherche et de l'innovation. Les acteurs de la recherche et de l'innovation en Suisse ont régulièrement connu le succès dans leurs candidatures pour décrocher des fonds d'encouragement des programmes de l'UE. Dans le domaine de la mobilité et de la coopération aussi, la politique d'encouragement de la Suisse est marquée de longue date par une collaboration et une coordination étroite avec les programmes de formation de l'UE. Le résultat des négociations permet de poursuivre et de pérenniser cette collaboration. La Suisse en retire un bénéfice direct en tant que pôle de formation et de recherche, et un bénéfice indirect en tant que place économique.

Concrètement

- **Horizon Europe** : Grâce à Horizon Europe, les chercheurs et innovateurs en Suisse ont l'opportunité unique de se joindre aux esprits les plus brillants, de partager leur expertise et d'être à la pointe de projets de recherche porteurs d'avenir. Ainsi, dans le cadre de projets collaboratifs, des solutions sont trouvées avec de nombreux autres pays, notamment en Europe, pour relever les défis mondiaux. Dans le cadre de projets individuels tels que ceux du Conseil européen de la recherche (ERC), les chercheurs se confrontent à une concurrence internationale, attirant ainsi en Suisse des projets de recherche d'excellence. Sandrine, une professeure de microbiologie et cheffe d'équipe dans une haute école suisse s'est vu attribuer une bourse d'un million de francs de l'ERC. Cette somme est destinée à un projet visant à étudier les systèmes microbiens dans les installations domestiques ainsi qu'au développement de dispositifs empêchant les micro-organismes pathogènes de contaminer l'eau potable. De tels projets de recherche de pointe contribuent à maintenir la Suisse comme un pôle attractif en matière de recherche et d'innovation. La collaboration dans le cadre d'Horizon Europe contribue à garantir que la recherche en Suisse se déroule au plus haut niveau. Elle est aussi importante pour les deux écoles polytechniques fédérales et les universités suisses, afin qu'elles puissent maintenir leur rang parmi les meilleures institutions académiques dans les classements internationaux.
- **Erasmus+** :
 - **Pour les étudiants et les apprentis** : Avec Erasmus+, les étudiants et apprentis suisses s'ouvrent des portes à l'international, s'immergeant dans des cultures diverses et ramenant avec eux des idées nouvelles, prêtes à nourrir et dynamiser l'innovation en Suisse. Prenons l'exemple d'une étudiante suisse en physique. Grâce au programme Erasmus+, elle a eu l'opportunité d'étudier un semestre à Lund, en Suède. Ce séjour lui a permis d'établir des contacts étroits avec des experts de toute l'Europe, ce qui a donné des impulsions décisives dans son parcours. Autre exemple, un apprenti boulanger-pâtissier-confiseur de 16 ans vivant à Giubiasco a l'opportunité, grâce à Erasmus+, de suivre un stage de deux mois dans une boulangerie artisanale à Lyon. Il y perfectionne ses techniques de pâtisserie, découvre des recettes locales et améliore son français. Dans chacun de ces exemples, les jeunes en mobilité bénéficient d'une bourse Erasmus+ qui leur offre un soutien financier pour leurs coûts de voyage et d'hébergement ainsi qu'un appoint pour leurs frais quotidiens durant leur séjour à l'étranger.
 - **Pour les établissements de formation** : La HES-SO participe à UNITA, soit Universitas Montium, une alliance entre hautes écoles dans le cadre de l'initiative pour les Universités européennes. Ces coopérations porteuses d'avenir posent les bases de l'espace européen de l'enseignement supérieur et sont d'une importance stratégique pour les hautes écoles suisses. Grâce à l'association de la Suisse à Erasmus+, la HES-SO a le statut d'un partenaire égal en droit au sein de l'alliance UNITA et du programme

Erasmus+ en général. En tant que haute école suisse, cela lui permet non seulement de participer à des projets de coopération dans le domaine de la formation et de l'éducation, mais aussi de lancer et de coordonner elle-même de tels projets. Elle peut ainsi assumer un rôle plus actif dans l'espace européen de la formation et profiter pleinement de la valeur ajoutée des coopérations dans ce domaine.